



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple Un But Une Foi

Ministère de la Santé

et de l'Action sociale

Agence sénégalaise de

Réglementation Pharmaceutique

Le Directeur Général

00007343

N° MSAS/ARP/DISV/SERV.VIG

Dakar, le

21 SEPT 2023

Note de rappel

Objet : Rappel de lots **Folinate de Calcium 50mg Injectable (Leuco-SC) B/1**

Mesdames, Messieurs,

L'Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique (ARP), procède au rappel et à la mise en quarantaine du lot N° LCL0522A4 de la spécialité **Folinate de Calcium 50mg injectable B/1**. Ce rappel est initié pour mener des investigations sur le produit suite à des remontées d'effets indésirables graves.

Ainsi, il est demandé à la SEN-Pharmacie Nationale d'Approvisionnement (SEN-PNA) de procéder au rappel de lots immédiat du produit concerné, de faire la mise en quarantaine avec un rapport circonstancié à l'ARP dans un délai maximum de 07 jours à partir de la date de la signature de la présente.

Sachant compter sur la diligence dans l'exécution de cette présente, je vous prie de croire, **Mesdames, Messieurs**, à l'assurance de ma parfaite collaboration.

Destinataires:

**DIRECTION GENERALE DE LA SEN-PNA
STRUCTURES SANITAIRES**

Ampliations:

**MSAS/SG
MSAS/CAB**

